

GROUPE CCF

ETATS COMPTABLES

31.03.2024

(COMPTES NON AUDITES)

TABLE DES MATIERES

I. Bilan consolidé.....	3
II. Compte de résultat consolidé.....	4
III. Tableau de variation des capitaux propres.....	5
IV. Notes annexes.....	7
1. Faits marquants du premier trimestre 2024.....	7
1.1. Acquisition des activités d'HBCE.....	7
1.2. Dénouement de la couverture du portefeuille d'acquisition.....	8
1.3. Rupture Conventionnelle Collective MMB.....	9
1.4. Liquidation des FCTs.....	9
2. Normes comptables appliquées.....	9

I. BILAN CONSOLIDE

EN MILLIERS D'EUROS	31.03.2024	31.12.2023
Caisse et banques centrales	248 885	37 926
Instruments dérivés de couverture	197 362	262 343
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	62 009	41 664
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	239 728	174 302
Titres au coût amorti	2 270 040	87 763
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	10 698 012	558 606
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	17 724 477	6 678 396
Actifs d'impôts courants	7 661	7 661
Actifs d'impôts différés	169 641	8 533
Autres actifs	1 040 329	257 730
Actifs non courants destinés à être cédés	13 534	14 828
Immeubles de placement	-	-
Immobilisations corporelles	259 508	38 586
Immobilisations incorporelles	1 479 556	37 516
Total Actif	34 410 743	8 205 856

EN MILLIERS D'EUROS	31.03.2024	31.12.2023
Banques centrales	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	10 349	34 422
Instruments dérivés de couverture	325 994	269 132
Dettes représentées par un titre	5 172 714	1 803 319
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	38 755	284 292
Dettes envers la clientèle	24 451 129	4 536 385
Passifs d'impôts courants	-	-
Passifs d'impôts différés	-	-
Autres passifs	596 955	205 050
Provisions	113 903	49 192
Dettes subordonnées	94 436	93 425
Total Dettes	30 804 235	7 275 217
Capitaux propres part du Groupe	3 606 507	930 639
Capital social	387 174	117 157
Éléments assimilés au capital	97 820	97 820
Réserves consolidées	514 265	670 434
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	187 133	203 849
Résultat de l'exercice	2 420 116	(158 620)
Intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-	-
Total Capitaux propres	3 606 507	930 639
Total Passif¹	34 410 743	8 205 856

II. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

EN MILLIERS D'EUROS	31.03.2024
Intérêts et produits assimilés	373 134
Intérêts et charges assimilées	(248 634)
Commissions (produits)	55 625
Commissions (charges)	(10 456)
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat	266
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	20 126
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	(0)
Produits des autres activités	8 591
Charges des autres activités	(690)
Produit net bancaire	197 962
Charges générales d'exploitation	(200 471)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(47 672)
Résultat brut d'exploitation	(50 181)
Coût du risque de crédit	(11 310)
Résultat d'exploitation	(61 491)
Gains ou pertes nets sur autres actifs	11
Produits d'acquisition ¹	2 465 899
Résultat avant impôt	2 404 419
Impôt sur les bénéfices	15 697
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 420 116
Participation ne donnant pas le contrôle	0
Résultat net part du Groupe	2 420 116

¹ Voir note 1.1

III. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres du Groupe sont composés par des ressources apportées par l'associé unique sous forme de capital et des résultats cumulés et non distribués : réserves et report à nouveau. Il y a également les ressources reçues lors de l'émission d'instruments financiers assimilés à du capital, conformément à IAS 32 « Additional Tier 1 », qui ne sont assorties d'aucune obligation contractuelle pour l'émetteur de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de ces instruments.

La rémunération versée aux détenteurs d'autres instruments assimilés aux capitaux propres, vient diminuer le montant des réserves au sein des capitaux propres.

Au cours du 1^{er} trimestre 2024, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital de CCF Holding :

- de 10 000 000 euros en numéraire en émettant 2 656 250 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune et assorties d'une prime d'émission de 0,054 de euro par action, à la date du 2 janvier 2024 ;
- de 16 124 025 euros en numéraire en émettant 1 612 402 500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune et assorties d'une prime d'émission de 0,052 euro par action, à la date du 9 janvier 2024 ; et
- en émettant 4 834 966 actions de préférence d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune, à la date du 15 mars 2024.

Le tableau ci-après « Variation des capitaux propres » présente les différents mouvements au cours de la période.

EN MILLIERS D'EUROS	Capital social	Éléments assimilés au capital	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Réserves consolidées	Résultat net part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Total capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 01.01.2023	59 000	97 820	197 632	683 456	(6 563)	1 031 345	1 031 345
Augmentation du capital	58 157	-	-	(157)	-	58 000	58 000
Plan dont le paiement est fondé sur des actions	-	-	-	1 700	-	1 700	1 700
Distribution des dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	58 157	-	-	1 543	-	59 700	59 700
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	899	-	-	899	899
Affectation du résultat 2022	-	-	-	(6 563)	6 563	-	-
Résultat de l'exercice 2023	-	-	-	-	(158 620)	(158 620)	(158 620)
Rémunération des instruments de capitaux propres	-	-	-	(8 000)	-	(8 000)	(8 000)
Réserve de coût de couverture	-	-	5 318	-	-	5 318	5 318
Autres variations	-	-	-	(2)	-	(2)	(2)
Sous-total	-	-	6 217	(14 565)	(152 057)	(160 405)	(160 405)
Capitaux propres au 31.12.2023	117 157	97 820	203 849	670 434	(158 620)	930 639	930 639
Augmentation du capital	270 017	-	-	2 041	-	272 058	272 058
Plan dont le paiement est fondé sur des actions	-	-	-	410	-	410	410
Distribution des dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	270 017	-	-	2 451	-	272 468	272 468
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	6 367	-	-	6 367	6 367
Affectation du résultat 2023	-	-	-	(158 620)	158 620	-	-
Résultat du premier trimestre 2024	-	-	-	-	2 420 116	2 420 116	2 420 116
Rémunération des instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-
Réserve de coût de couverture	-	-	(23 083)	-	-	(23 083)	(23 083)
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	(16 716)	(158 620)	2 578 736	2 403 400	2 403 400
Capitaux propres au 31.03.2024	387 174	97 820	187 133	514 265	2 420 116	3 606 507	3 606 507

IV. NOTES ANNEXES

1. FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2024

1.1. ACQUISITION DES ACTIVITES D'HBCE

Le premier trimestre 2024 a été marqué par la finalisation de l'acquisition des activités des banque de détail et de gestion de patrimoine de la société HSBC Continental Europe (« HBCE ») ainsi que de l'entité juridique HSBC SFH (France) par le Groupe CCF au travers de sa société mère CCF Holding et de sa filiale CCF.

Cette transaction a pris la forme juridique d'un apport partiel d'actifs soumis au régime des scissions, de HBCE (l'apporteuse) vers CCF (la bénéficiaire des apports). L'apport est structuré juridiquement comme une branche complète d'activité de banque de détail en France, et inclut également une participation de 100% dans la société HSBC SFH (France) et une participation d'environ 3% dans la société Crédit Logement et certains actifs et passifs ainsi que le transfert des contrats de travail du personnel repris par la bénéficiaire des apports.

Pour rappel, le traité d'apport conclu entre les parties a été signé le 27 septembre 2023. L'ensemble des autorisations réglementaires ont été obtenues le 1^{er} décembre 2023, permettant la réalisation de la transaction à la date du 1^{er} janvier 2024.

Notre Groupe désormais renommé CCF, dont les origines historiques datent de 1917, prend désormais un nouvel élan au 1^{er} janvier 2024 avec l'acquisition des activités d'HBCE et se positionne désormais comme une banque patrimoniale à taille humaine. CCF propose un accompagnement sur mesure aux particuliers ainsi qu'aux professionnels, et offre excellence relationnelle, expertise, ainsi que fluidité et simplicité. CCF peut s'appuyer sur un réseau fort de 244 agences et environ 3 000 collaborateurs au service de 800 000 clients.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la diversification stratégique du Groupe avec l'intégration des activités de banque de détail et gestion de fortune transférées qui viennent compléter les franchises de financements spécialisés de My Money Bank. CCF Holding exerce le contrôle sur CCF dans laquelle les activités de HBCE ont été transférées ainsi que sur HSBC SFH, renommée CCF SFH. CCF comme CCF SFH seront consolidées par intégration globale conformément à la norme IFRS 10.

IFRS 3r (B7) stipule que l'identification d'un « business » s'articule autour de trois concepts : des intrants, des processus et des extrants. Pour être qualifié de business, un ensemble d'actifs et d'activités doit inclure, a minima, un intrant et un processus substantiel qui contribuent ensemble à la capacité de générer un ou des extrants (IFRS 3 - §B8). Il ressort des analyses menées par le Groupe que les activités apportées répondent à la définition d'un business.

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le « *prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation* ». Le Groupe a fait appel à des experts indépendants pour l'exercice d'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs transférés selon les références et les techniques les mieux adaptées à leur nature, telles que les prix de marché, les indices spécifiques, etc.

Le périmètre de cette acquisition est essentiellement constitué des éléments suivants :

À l'actif :

- Prêts et créances à la clientèle (principalement des crédits immobiliers) pour 12,6 milliards d'euros ; et
- Immobilisations corporelles (correspondant principalement aux agences bancaires) pour environ 50 millions d'euros.

Au passif :

- Dettes envers la clientèle pour 20,1 milliards d'euros sous forme de dépôts à terme, livrets et comptes à vue ; et

- Obligations foncières pour 3,5 milliards d'euros obtenus via le transfert de 100% des titres de la société HSBC SFH.

Lors du processus d'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs acquis, le Groupe CCF a identifié et déterminé l'existence d'un actif incorporel « CDI - Core Deposit Intangible » correspondant à l'avantage économique lié aux dépôts acquis qui représentent pour le CCF une source de financement plus avantageuse que le marché.

La valeur globale de l'activité apportée a été déterminée par les deux parties HBCE et le Groupe CCF sur la base d'un prix convenu égal à 1 euro.

EN MILLIONS D'EUROS (avant impôts)	VNC au 01.01.2024	JV au 01.01.2024
Actif		
Prêts et créances à la clientèle	12 622	11 582
Immobilisations corporelles	50	164
Immobilisations incorporelles - CDI	-	1 479
Passif		
SFH - Obligations foncières	3 500	3 367

Les impôts différés ont été déterminés uniquement sur les écarts de justes valeurs entre les normes françaises et IFRS et représentent 139,5 millions d'euros.

Cette opération donnera lieu à un produit d'acquisition (« a bargain purchase – IFRS 3.34 » ou badwill) qui a été comptabilisé directement en résultat au poste « Produit d'acquisition ». Ce dernier résulte essentiellement des conditions particulièrement avantageuses de la transaction du fait que HBCE souhaitait vendre depuis quelques années cette activité afin de poursuivre sa stratégie de désengagement en banque de détail et de spécialisation en banque privée et en gestion de patrimoine.

Le Groupe CCF dispose d'un délai juridique d'une durée de 168 jours calendaires après la date de réalisation de la transaction pour finaliser et valider définitivement les comptes de l'activité transférée par les deux parties.

Conformément à la norme IFRS 3, le Groupe dispose également d'un délai de 12 mois après la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré.

Le profit résultant de cette acquisition à des conditions avantageuses s'élève à environ 2 466 millions d'euros.

Les principales variations du premier trimestre 2024 au niveau du bilan et du compte de résultat du Groupe sont liées à l'acquisition de la banque de détail d'HBCE.

1.2. DENOUEMENT DE LA COUVERTURE DU PORTEFEUILLE D'ACQUISITION

Les conditions de l'acquisition du portefeuille de banque de détail d'HBCE ont été modifiées en juin 2023. Le remplacement de 7 milliards d'euros de prêts immobiliers par 7 milliards d'euros de liquidités a modifié l'exposition du portefeuille au risque de taux. Les activités transférées étaient jusque-là exposées à un risque de pertes en cas d'une hausse des taux. Après le nouvel accord, le portefeuille était exposé à un risque de pertes en cas de baisse des taux.

Afin de protéger le périmètre transféré nouvellement négocié contre une baisse des taux, le Groupe a exécuté 3,3 milliards d'euros de *Receiver Swaptions* en septembre 2023 : 2,2 milliards d'euros avec une maturité de 2 ans et 1,1 milliard d'euros avec une maturité de 5 ans, ces swaptions étant contingents à la réalisation de l'opération d'acquisition. La durée de l'optionnalité du swaption allait jusqu'au 4 avril 2024.

Entre septembre 2023 et le 4 janvier 2024, date du dénouement de cette couverture, les taux ont fortement chuté (le taux mid swap 2 ans de 3.7% à 2.8% et le taux mid swap 5 ans de 3.3% à 2.4%). De ce fait, la valeur nette des 2 *Receiver Swaptions* atteignait 44,67 millions d'euros. A la suite de la finalisation de l'opération le 1^{er} janvier 2024, le Groupe a cristallisé ce gain de 44,67 millions d'euros, comptabilisé en OCI à recycler dans le compte de résultat.

1.3. RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE MMB

Au terme d'une négociation engagée en novembre 2023, la Direction et les Organisations Syndicales représentatives ont signé le 30 janvier 2024 un accord portant sur une rupture conventionnelle collective sur la base du volontariat au sein de My Money Bank.

1.4. LIQUIDATION DES FCTS

Conformément à sa stratégie de refinancement, le Groupe a réalisé au cours du premier trimestre 2024 le rachat total des portefeuilles cédés aux fonds EmeraldOne et SapphireOne Auto 2022-1 entraînant la liquidation de ces fonds, pour un montant de respectivement 269 et 480 millions d'euros, avec amortissement total de l'ensemble des passifs en date du 26 février 2024.

2. NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les comptes consolidés du Groupe CCF ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne et applicable à cette date.

Ces principes ont été appliqués et respectés pour la préparation de ces états comptables au 31 mars 2024.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations IFRS IC (*International Financial Reporting Standards Interpretations Committee*) et SIC (*Standing Interpretations Committee*).

Les activités du Groupe ne présentant pas de caractère saisonnier ou cyclique, les résultats du premier trimestre ne sont donc pas influencés par ces facteurs.

Ces états comptables consolidés du Groupe au 31 mars 2024 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 25 avril 2024.